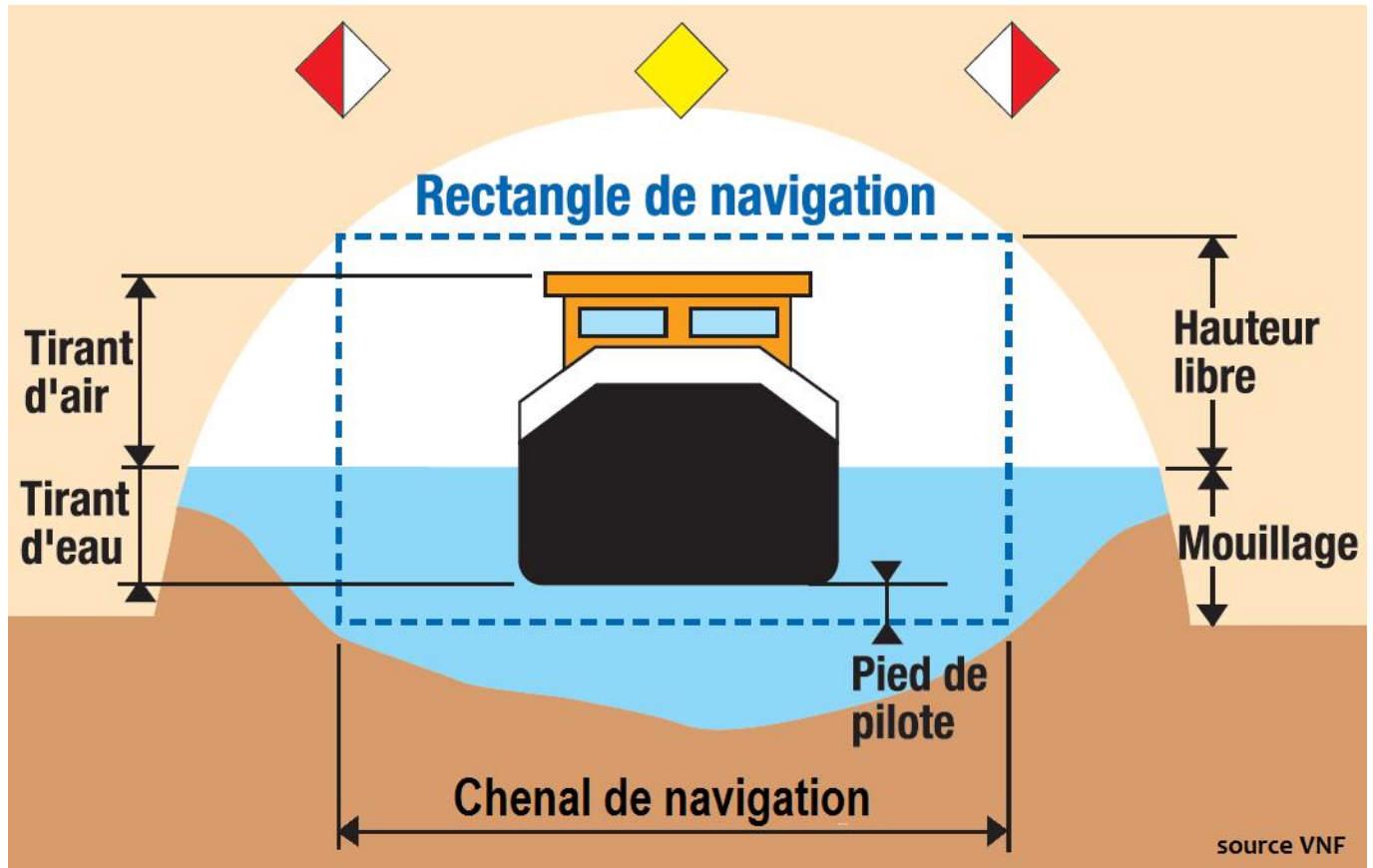




Canal de Garonne



## Petit lexique du canal



### Amont

Partie d'un cours d'eau qui est du côté de la source, par rapport à un point considéré (par opposition à l'*aval*).

### Aval

Partie d'un cours d'eau qui est du côté de l'embouchure (ou du confluent), par rapport à un point considéré.

### Avalant

Se dit d'un bateau qui descend le courant.

### Bâbord

Côté gauche du bateau en regardant vers l'avant.

### Bajoyer

Paroi latérale et verticale d'un sas d'écluse.

### Bief

Partie d'un canal, comprise entre deux écluses.

### Bollard

Gros fût cylindrique en acier coulé et à tête renflée, implanté dans un quai pour l'amarrage des navires.

### Chômage

Arrêt prolongé de la navigation pour entretenir la voie d'eau.

<b>Écluse</b>	Ouvrage de génie-civil d'un canal, permettant le passage des bateaux d'un bief à un autre, en changeant de niveau.
<b>Éclusée</b>	Lâchure d'une certaine quantité d'eau en vue de permettre le passage d'un bief à un autre des bâtiments.
<b>Écluses doubles</b>	Écluses accolées de mêmes dimensions caractéristiques.
<b>Éclusier</b>	Agent préposé à la surveillance et à la manœuvre d'une ou de plusieurs écluses.
<b>Étiage</b>	Niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.
<b>Freycinet (gabarit)</b>	Du nom du ministre des Travaux publics (1828-1923) qui fixa une standardisation de gabarit de péniche (38,50 x 5 m) et donc de dimensions d'écluses.
<b>Halage</b>	Traction des bateaux depuis la rive par des hommes ou des animaux.
<b>Miroir</b>	Surface de l'eau
<b>Montant</b>	Se dit d'un bateau qui remonte le courant.
<b>Mouillage</b>	Hauteur d'eau garantie à la navigation (profondeur d'eau minimum du chenal).
<b>Pente d'eau</b>	Système de déplacement des bateaux pour franchir un dénivelé, sans passer par les écluses.
<b>Pont-canal</b>	Pont permettant à un canal de franchir un cours d'eau.
<b>Porte busquée</b>	Porte d'écluse à 2 vantaux, formant un « V » vers l'amont, afin de résister à la pression de l'eau.
<b>Radier</b>	Dalle épaisse en maçonnerie ou en béton qui constitue la fondation d'une écluse.
<b>Rive droite</b>	Côté droit du canal en suivant le sens du courant.
<b>Rive gauche</b>	Côté gauche du canal en suivant le sens du courant.
<b>Sas</b>	Espace situé entre les portes amont et aval d'une écluse.
<b>Tirant d'air</b>	Distance entre la surface de l'eau et le point le plus haut du bateau.
<b>Tirant d'eau</b>	Distance entre la surface de l'eau et le point le plus bas du bateau.
<b>Tribord</b>	Côté droit d'un bateau en regardant vers l'avant.
<b>Vantail</b>	Partie mobile d'une porte d'écluses (il existe des portes à un ou deux vantaux).
<b>Vantelle (ou Vannelle)</b>	Petite vanne située en partie basse d'une porte d'écluse, servant à remplir ou à vider les sas des écluses, des canaux.